



TENDANCES REGIONALES : VERS UN ACCROISSEMENT DES ZONES DE LUTTE

En 2021, les surfaces prospectées ont progressé de plus de 20% par rapport à l'année précédente. FREDON a organisé et prospecté avec les viticulteurs plus de 26 800 ha dans les départements/foyers de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Savoie.

Les conditions climatiques du millésime ont entraîné une forte expression des symptômes de jaunisses cette année encore, ce qui a nécessité d'effectuer plus de 11 000 prélèvements pour analyses = 53% des ceps symptomatiques sont flavescents.

Cette année, 26 communes ont été nouvellement détectées contaminées FD, sur l'ensemble de la région.

Les 3 types de surveillance :

- La prospection fine (exhaustive), à laquelle les viticulteurs sont appelés à participer. Elle permet à terme de supprimer le réservoir de maladie. Les viticulteurs sont venus en appui des équipes Fredon sur la 50% de la surface prospectée cette année.

- La prospection en bord de parcelle, réalisée par les inspecteurs Fredon dans la zone délimitée. Elle permet notamment de détecter les nouveaux foyers.

- La prospection des environnements de pépinières et vignes mères de toute la région. Cette prospection vient compléter les contrôles de FranceAgrimer sur la production de matériel de multiplication végétal.

BILAN 2021 Flavescence dorée

Chiffres clés :

Surface prospectée	26 800 ha
Nombre de ceps symptomatiques	85 455
Dont Nombre de ceps contaminés FD	45 526
Nombre de parcelles contaminées FD	3 000
Surfaces contaminées FD	1 590 Ha

Rappel :

L'arrachage des ceps contaminés doit être effectué **avant le 31 mars 2022**, c'est-à-dire avant le redémarrage de la végétation et l'éclosion des larves de la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*).

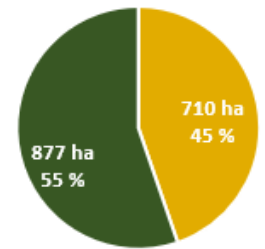
Cet arrachage doit être correctement réalisé. Couper ou casser les ceps au niveau du sol n'est pas suffisant car un certain nombre de porte-greffes vont émettre des rejets. Le porte-greffe étant porteur sain de la maladie, il n'exprimera pas les symptômes mais restera



Bilan département de l'Ardèche

En 2021, la surveillance s'est déroulée du 9 août au 28 octobre.
 4824 hectares ont été prospectés (100% de la surface prévue).
 18732 ceps avec des symptômes de jaunisse ont été observés.
 1130 échantillons ont été effectués pour déterminer le type de jaunisse.
 488 parcelles et 11740 ceps sont contaminés par la Flavescence dorée.
 3 parcelles dépassent 20% de contamination à Bourg-Saint-Andéol, cela représente 2,81 hectares.

Répartition des engagements en prospection dite " fine "



■ deleguee ■ encadree

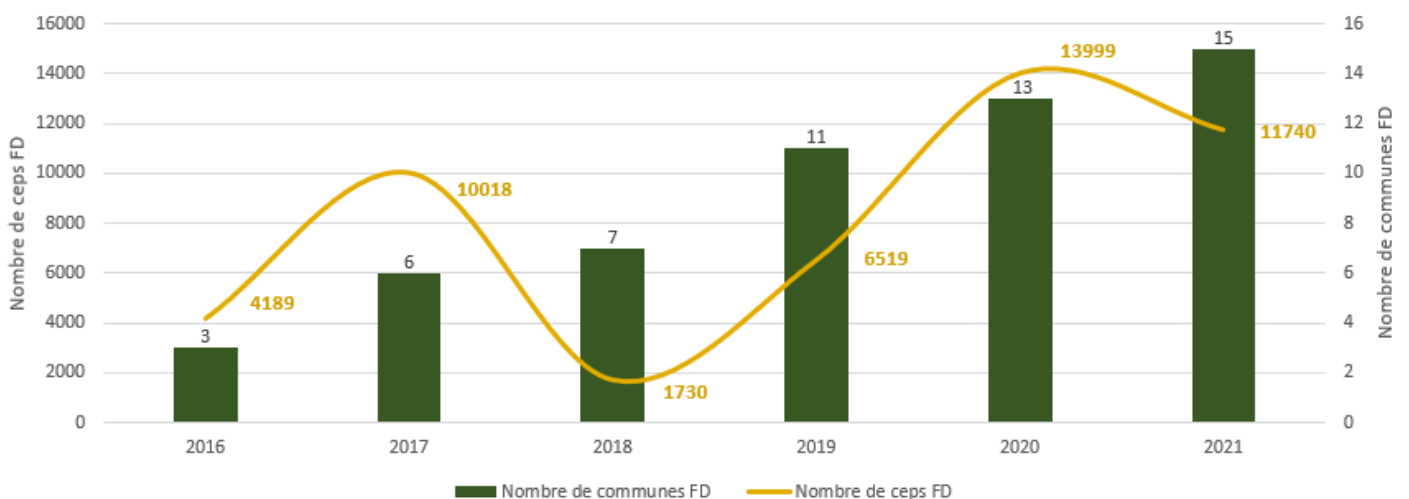
Nouvelles communes contaminées

A la suite de la prospection des vignes mères de greffons réalisée par les pépiniéristes, de la Flavescence dorée a été détectée sur les communes de Lussas et de Saint-Thomé.

Bilan de la première prospection d'Alba-la-Romaine

La prospection a permis de détecter 107 parcelles positives Bois noir (3635 ceps) et 2 parcelles positives Flavescence dorée (8 ceps).

Flavescence dorée Ardèche : Evolution du nombre de communes et de ceps contaminés depuis 2016



FREDON AURA - Siege social
 02, allée du Lazio
 69800 SAINT-PIREST



tel : 04 37 43 40 70
 fax : 04 37 43 40 75



contact@fredon-aura.fr
 www.fredon.fr/aura

Délégation Auvergne
 83, avenue de l'Europe
 63370 LEMPDES

tel : 04 73 42 14 63
 fax : 04 73 42 14 61